

### Enseignement d'exploration (second choix) ou option facultative ouverte :

- aux élèves ayant suivi l'enseignement au collège (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)
- aux élèves débutants
- 3 heures hebdomadaires

[Suivre le lien](#)

### Pourquoi étudier le latin ?

- pour mieux comprendre les finesses de notre langue (étymologie et syntaxe) ;
- pour mieux appréhender les textes littéraires, porteurs de valeurs intemporelles et universelles ;
- pour découvrir la richesse d'une culture dont la nôtre est issue et qui, par conséquent, nous nourrit ;
- pour acquérir une certaine rigueur intellectuelle nécessaire dans la formation de l'esprit critique.

### Comment se déroule l'enseignement du latin au lycée ?

- en liaison avec l'enseignement du français et des sciences humaines, avec une ouverture sur la civilisation et la littérature grecques anciennes ;
- lecture de textes plus amples qu'en collège (notamment en traduction) avec une attention accrue aux questions de société, d'histoire, d'art ou d'archéologie... ;
- apprentissage de la langue par approfondissement des notions acquises en collège (syntaxe, morphologie, vocabulaire, étymologie) ;
- apprentissage de la traduction (version) et du commentaire (acquisitions méthodologiques) à partir de programmes rénovés et rendus plus attractifs.

**Epreuve au baccalauréat :** ✓ une œuvre imposée (renouvellement tous les deux ans) ;  
✓ trois thèmes (dont un facultatif)

- **à l'écrit** (seulement en **série L**, enseignement de détermination) :

Une version et un commentaire de texte (texte se référant à des thématiques étudiées dans l'année).

Coefficient : **4**

- **à l'oral (option facultative en ES, L ou S) :**

Interrogation sur un texte étudié dans l'année : traduction d'un passage et commentaire de l'ensemble du texte proposé.

*NB : Depuis la suppression des T.P.E. en classe de Terminale, l'option facultative de langue ancienne au baccalauréat a désormais le coefficient **3**.*